Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-DIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A70/2**
Point 2 de l'ordre du jour provisoire **8 mai 2017**

Rapport du Conseil exécutif sur ses cent trente-neuvième et cent quarantième sessions

1. Le Conseil exécutif a tenu sa cent trente-neuvième session les 30 et 31 mai 2016 et sa cent quarantième session du 23 au 31 janvier 2017. Le présent rapport résume les principaux résultats de ces deux sessions.

CENT TRENTE-NEUVIÈME SESSION (30 ET 31 MAI 2016)

2. Le Conseil a décidé de prier le Secrétariat d'élaborer un projet de plan d'action mondial de **santé publique contre la démence**, fixant des objectifs et des cibles précis, qui sera soumis à l'examen de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent quarantième session (voir le paragraphe 19 ci-dessous). Le Conseil a aussi décidé de recommander à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé de prier le Secrétariat d'élaborer un plan d'action pour **la prévention de la surdité et de la déficience auditive**.

3. Prenant note du rapport sur le processus **d'élection du Directeur général**, le Conseil a fixé une date en novembre 2016 pour la tenue du forum des candidats. Il a aussi décidé que le Comité du programme, du budget et de l'administration, **examinerait les demandes des acteurs non étatiques** souhaitant être admis à des relations officielles ainsi que les demandes de renouvellement, ayant pris note du rapport de la vingt-quatrième réunion du Comité. Le Conseil a en outre pris note des rapports sur l'**amélioration de l'accès aux aides techniques** ; la **mise à jour de la onzième révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes** ; l'**utilisation des technologies mobiles sans fil pour la santé publique** ; du **rapport annuel d'évaluation** ; des réunions de cinq **comités d'experts** ; et de la **déclaration du représentant des associations du personnel de l'OMS**. Le Conseil a également pris note du rapport sur la santé et le changement climatique et a prié le Secrétariat de faire régulièrement rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail en vue du soutien technique de l'OMS. Le Conseil a nommé des membres afin de pourvoir les postes vacants au **Comité du programme, du budget et de l'administration**, aux **comités des fondations** et aux **groupes de sélection**.

CENT QUARANTIÈME SESSION (23-31 JANVIER 2017)

4. Le Conseil a adopté un **ordre du jour** comptant 46 points et 57 documents d'accompagnement. Au cours de la session, le Conseil a adopté neuf résolutions et 16 décisions.

5. Après avoir étudié les options pour le déroulement de **l'élection du Directeur général**, le Conseil a décidé d'utiliser le scrutin sur papier pour la désignation des candidats et a recommandé que

l'Assemblée de la Santé suive la même approche pour la désignation du Directeur général. Le Conseil s'est ensuite réuni à huit clos avant d'annoncer le nom des trois candidats dont la candidature serait soumise à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé. Il a également adopté une résolution par laquelle il soumettait le projet de contrat du Directeur général et recommandait son adoption.

Questions techniques et sanitaires

Préparation, surveillance et intervention

6. Concernant les points de l'ordre du jour sur **les situations d'urgence sanitaire** et **l'application du Règlement sanitaire international (2005)**, le Conseil a pris note du rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire et des rapports sur l'action de l'OMS dans les situations d'urgence graves et de grande ampleur, sur la coordination des personnels de santé dans les situations d'urgence ayant des conséquences sanitaires et sur la recherche-développement pour les maladies à potentiel épidémique. Des inquiétudes ont été exprimées quant au déficit de financement pour le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire. Le Conseil est convenu que le Secrétariat réviserait le projet de plan mondial de mise en œuvre des recommandations du Comité d'examen sur le rôle du Règlement sanitaire international (2005) dans le cadre de l'épidémie de maladie à virus Ebola et de la riposte, compte tenu des observations faites par le Conseil, avant de le soumettre à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

7. Le Conseil a pris note du rapport sur la **résistance aux antimicrobiens** et des travaux entrepris pour identifier les priorités en matière de recherche-développement. Les États Membres ont exprimé leur ferme appui au Plan d'action mondial sur la résistance aux antimicrobiens et à la Déclaration politique issue de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens ; l'OMS continuerait à collaborer étroitement avec le Secrétaire général des Nations Unies dans le domaine de la coordination. Concernant le même point de l'ordre du jour, le Conseil a également examiné un rapport sur l'amélioration de **la prévention, du diagnostic et de la prise en charge clinique de l'état septique**, en a pris note et a adopté la résolution sur ce sujet, laquelle, entre autres, préconisait une sensibilisation accrue au risque et aux conséquences de l'état septique pour la santé publique.

8. Ayant pris note du rapport sur la **poliomyélite** et des informations actualisées sur les **ressources humaines** de l'OMS financées par l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, le Conseil a adopté une décision. Il a entre autres souligné la nécessité d'une phase finale efficace afin d'éradiquer la poliomyélite et d'une planification de la transition efficace, et a prié le Directeur général de préparer, à l'intention des États Membres, un rapport qui décrit les risques programmatiques, financiers et liés aux ressources humaines résultant de la réduction progressive en cours et, à terme, de la cessation des activités de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, ainsi qu'un bilan des mesures prises et prévues pour atténuer ces risques, tout en veillant au maintien des fonctions essentielles liées à la poliomyélite.

9. Le Conseil a également pris note des rapports sur l'examen du **Cadre de préparation en cas de grippe pandémique** et sur les **incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya** dans le contexte de l'application du Règlement sanitaire international (2005). Il a en outre décidé d'étendre les dispositions de la décision EB131(2) (2012) et de prier le Directeur général de rédiger une nouvelle proposition de division des ressources entre la préparation et l'intervention, et de poursuivre les consultations sur l'accès aux agents pathogènes et le partage des avantages. Le Conseil est également convenu que le Secrétariat compilerait et combinerait divers rapports réguliers à l'intention des organes directeurs sur les points faisant l'objet de discussions.

Systèmes de santé

10. Le Conseil a pris note du rapport sur **les ressources humaines pour la santé et la mise en œuvre des conclusions de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique**. Les membres du Conseil ont reconnu la nécessité de mettre en œuvre les mesures immédiates recommandées par la Commission. Dans une décision qu'il a adoptée, le Conseil a prié le Directeur général de mettre au point un plan d'action sur cinq ans pour appuyer la mise en œuvre de ces recommandations.

11. Les commentaires du Conseil sur le rapport concernant les **principes destinés à faire l'objet d'un consensus mondial sur le don et la gestion du sang, de ses constituants et des produits médicaux d'origine humaine**, dont il a pris note, ainsi que les conclusions d'autres consultations seraient pris en compte dans la révision du rapport, et en particulier la formulation des principes, en vue de le soumettre à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé. Le Conseil a décidé d'élargir la portée du point de l'ordre du jour sur les **pénuries mondiales de médicaments et de vaccins afin d'inclure l'accès aux médicaments**. Le rapport serait en outre actualisé compte tenu des commentaires du Conseil pour l'Assemblée de la Santé.

12. Ayant pris note du rapport sur **l'évaluation et l'examen de la Stratégie mondiale et du Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle**, le Conseil a décidé d'approuver le projet de mandat de l'examen programmatique général de la Stratégie mondiale et du Plan d'action. Il a aussi prié le Secrétariat de déterminer les besoins en financement et les coûts éventuels pour la mise en œuvre des recommandations de l'examen et de présenter ceux-ci à la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé.

13. Le Conseil a pris note du rapport sur le **suivi du rapport du Groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement** et du **mandat du Comité d'experts de la recherche-développement en santé** soumis par le Secrétariat.

14. Le Conseil a examiné le rapport de la cinquième réunion du **dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/ contrefaits** et en a pris note. Il a approuvé les définitions telles qu'exposées dans le rapport et a décidé de recommander que l'Assemblée de la Santé approuve les définitions et utilise l'expression « produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés » en tant qu'expression à utiliser au nom du dispositif et dans tous les documents futurs portant sur les produits médicaux de ce type.

15. Le Conseil a également pris note du rapport sur la **promotion de la santé des réfugiés et des migrants**, et a adopté une décision à l'issue d'amples discussions informelles. Le Conseil a prié le Directeur général de prendre plusieurs mesures, notamment, dans l'immédiat et dans le cadre d'un processus de consultation, d'élaborer un projet de cadre sur les priorités et les principes directeurs de la promotion de la santé des réfugiés et des migrants en vue de son examen par la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

Maladies transmissibles

16. Bien qu'il ait pris note du rapport sur le **Plan d'action mondial pour les vaccins**, le Conseil n'a pas réussi à obtenir un consensus sur un projet de résolution. Il est plutôt convenu d'approfondir les consultations entre les États Membres en vue de soumettre un texte accepté à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

17. Le Conseil s'est félicité du regain d'attention accordé à lutte antivectorielle. Après avoir pris note du rapport sur l'**action mondiale pour lutter contre les vecteurs**, il est convenu que le Secrétariat rédigerait un projet de résolution qui serait soumis à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

Maladies non transmissibles

18. Ayant examiné le rapport concernant la **préparation de la troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018**, le Conseil a recommandé un projet de résolution pour examen par l'Assemblée de la Santé.

19. Le Conseil a décidé de recommander à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé d'approuver le **projet de plan mondial d'action de santé publique contre la démence (2017-2025)**.

20. Dans ses discussions pour **redynamiser l'exercice physique pour la santé**, le Conseil est convenu que le Secrétariat préparerait un rapport et un projet de plan d'action sur l'activité physique à soumettre à l'examen de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent quarante-deuxième session.

21. Le Conseil a pris note des rapports sur le **problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique** et sur le projet de plan de mise en œuvre afin d'orienter le suivi des recommandations figurant dans le **rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant**. Bien qu'il ait pris note du rapport sur la l**utte contre le cancer dans le cadre d'une approche intégrée**, les efforts consentis par un groupe de travail informel n'ont pas permis d'obtenir un consensus sur un projet de résolution. Il a été décidé que des débats concernant les paragraphes sur lesquels un accord n'avait pas été obtenu continueraient avant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie

22. Le Conseil a pris note du rapport sur les **progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**. Le projet de feuille de route figurant dans le rapport sur le **rôle du secteur de la santé dans l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà**, dont le Conseil a pris note, serait actualisé au vu des observations des États Membres entre la session du Conseil et la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

23. Le Conseil a pris note du rapport sur la **Stratégie mondiale des Nations Unies pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent**, centrée sur la santé de l'adolescent. En vue d'être soumis à l'Assemblée de la Santé, le rapport ferait l'objet d'une révision au vu des observations du Conseil, fournirait des informations actualisées sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale, ferait le suivi des indicateurs figurant dans le cadre de suivi et serait élargi d'une section consacrée au groupe de travail de haut niveau sur la santé et les droits humains de la femme, de l'enfant et de l'adolescent.

Questions programmatiques et budgétaires

24. Le Conseil a pris note du rapport du Secrétariat qui fournissait des informations actualisées sur le financement et l'exécution du **budget programme 2016-2017**. Après une longue discussion sur des questions relatives à la viabilité financière, à la transparence, à la responsabilisation et à

l'établissement des priorités, il a été convenu que le Secrétariat tiendrait compte des observations et des inquiétudes du Conseil pour finaliser **le projet de budget programme 2018-2019** en vue d'un examen par la présente Assemblée de la Santé. En outre, le Secrétariat obtiendrait davantage de commentaires à l'issue de consultations intersessions.

Questions financières

25. Le Conseil a adopté le barème des contributions 2018-2019.

Questions administratives et de gouvernance

26. Le Conseil a examiné le rapport intitulé : **Vue d'ensemble de la mise en œuvre de la réforme de l'OMS** et en a pris note. Les États Membres ont fourni des orientations concernant le rapport sur la **réforme de la gouvernance : suivi de la décision WHA69(8) (2016)**, laquelle était fondée sur les recommandations dont était convenue la réunion intergouvernementale à composition non limitée sur la réforme de la gouvernance en 2016, et le Conseil a pris note du rapport susmentionné.

27. Le Conseil, ayant pris note des deux rapports sur la **collaboration avec les acteurs non étatiques**, notamment le passage en revue d'un tiers des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS, a adopté une décision sur les conclusions de cet examen, notamment l'admission à des relations officielles avec l'OMS et la cessation de ces relations avec plusieurs organismes.

28. Le Conseil, après avoir examiné les rapports des divers groupes de sélection ou comités concernés, a décerné quatre **prix de fondations ou prix pour la santé**.

Questions relatives au personnel

29. Le Conseil a nommé le Dr Mahmoud Fikri en qualité de **Directeur régional pour la Méditerranée orientale**, exprimant sa gratitude et sa reconnaissance au Dr Ala Din Alwan, Directeur régional sortant, pour sa contribution à l'action de l'OMS.

30. Le Conseil a confirmé les **amendements au Règlement du personnel** concernant l'ensemble des prestations révisé, les éléments connexes et les traitements du personnel. Le Conseil n'est pas parvenu à un consensus sur les questions liées au relèvement de l'âge réglementaire de départ à la retraite à 65 ans pour les membres du personnel en poste et a décidé de reporter à sa cent quarante et unième session l'examen de cette question.

= = =